

pose en termes de gage. Quelle est la valeur effective des biens nationaux, et à quel prix peuvent-ils être mobilisés ? Lorsque la masse des signes dépasse manifestement celle des biens, la réponse ne peut être que négative.

Dans l'univers des crypto-monnaies, la question prend une forme différente, mais elle n'est pas moins pressante. Que vaut un jeton lorsqu'on veut le transformer en biens, en services, en monnaie souveraine ? Qui garantit la stabilité de cette équivalence ?

Dans les trois cas, la réponse dépend d'un élément commun : la confiance.

Sans contrepartie

Mais cette confiance ne peut être indéfiniment sollicitée sans contrepartie. Elle suppose un ancrage, une correspondance minimale entre le signe et ce qu'il représente. Lorsqu'elle est poussée au-delà de cette limite, elle se transforme.

Elle devient incertaine, puis fragile, puis instable.

La monnaie apparaît alors pour ce qu'elle est véritablement : un langage.

Elle permet d'exprimer la valeur, de la transmettre, de la comparer. Elle organise les relations entre les individus et les groupes. Mais comme tout langage, elle peut se détacher de ce qu'elle désigne.

Lorsque ce détachement devient trop grand, la communication elle-même se trouble. Les prix ne signifient plus clairement, les échanges deviennent hésitants, les anticipations se brouillent.

Il ne s'agit pas seulement d'un phénomène économique, mais d'une transformation du rapport social à la réalité.

C'est pourquoi les crises monétaires ne sont jamais purement techniques. Elles affectent la confiance au sens le plus large, c'est-à-dire la capacité des individus à croire que ce qu'ils reçoivent aujourd'hui conservera une valeur demain.

Une limite commune

Ainsi se dessine la limite commune à toutes ces expériences. On peut alléger la circulation, mais non abolir la pesanteur du réel. On peut multiplier les signes, mais non indéfiniment dissocier leur valeur de ce qu'ils représentent. On peut organiser,

imposer ou distribuer la confiance, mais non la créer *ex nihilo*.

Cette limite n'est pas une condamnation de l'innovation. Elle en est la condition. Car une monnaie trop rigide étouffe l'activité, tandis qu'une monnaie trop détachée de la réalité la désoriente.

L'histoire monétaire apparaît ainsi comme une recherche d'équilibre entre deux exigences contraires : la fluidité et l'ancrage.

Le système de Law a privilégié la fluidité, au risque de l'emballement. L'assignat a privilégié la nécessité, au risque de la contrainte. Les crypto-monnaies privilégient l'autonomie, au risque de l'instabilité.

On pourrait dire, pour résumer, que ces trois expériences correspondent à trois figures de la même tentation :

— Law : le rêve du crédit intelligent ;

— l'assignat : le rêve du salut public monétisé ;

— la crypto-monnaie : le rêve d'une confiance sans souverain.

Possibilité et limite

Chacune révèle une possibilité de la monnaie. Chacune en explore une limite.

Mais aucune ne parvient à abolir la question fondamentale. Que vaut ce que nous échangeons ? Et pourquoi y croyons-nous ?

Ces deux questions, en apparence simples, contiennent toute la complexité du phénomène monétaire. Elles rappellent que la monnaie n'est jamais un simple instrument technique, mais un fait humain total, où se mêlent la raison, la confiance, l'intérêt et l'imaginaire."

De Law aux crypto-monnaies, il ne s'agit donc pas d'une répétition mécanique des erreurs passées, mais d'une continuité dans la manière dont les sociétés tentent de résoudre une même difficulté.

Lorsque le réel devient trop contraignant, elles inventent des signes plus légers.

Et lorsque ces signes prétendent aller plus vite que ce qu'ils représentent, elles découvrent, tôt ou tard, que la légèreté a un prix.

C'est ce prix, toujours différé, toujours redécouvert, qui constitue la véritable leçon de l'histoire monétaire.

→ (*) Avocat honoraire aux barreaux de Paris et de Bruxelles, chroniqueur et écrivain.

OPINION

Mais arrêtez de nous casser les oreilles, Monsieur Crucke !

■ Des avions toutes les quelques minutes, des vols nocturnes et des fenêtres qu'il faut garder fermées malgré la canicule : les Bruxellois qui subissent les nouvelles trajectoires aériennes n'en peuvent plus.



Inès Trépant

Habitante de Koekelberg.

Faire le choix de rester à domicile pour ses congés était bien la pire des idées. À Koekelberg (mais pas seulement), les avions défilent l'un après l'autre toutes les deux minutes, sans interruption. Qui plus est, la nuit ne nous laisse aucun répit ! De 1 heure à 6 heures du matin, on doit encore se farcir le vacarme des avions qui volent à basse altitude au-dessus de nos têtes !

Et tout ça, dans un contexte où Bruxelles connaît des canicules à répétition. Une certitude : c'est un cocktail explosif au niveau de la santé physique et mentale des habitants des communes concernées.

De facto, vous nous obligez à garder les fenêtres fermées, même la nuit, sans même pouvoir évacuer la chaleur des bâtiments pour nous protéger, vaillamment, de cette pollution sonore en continu. En somme, vous nous sommez de choisir entre la peste et le choléra ! Initier, dans ce contexte, un plan d'action "canicules" ne manque pas de sel.

Toutes les 180 secondes (maximum), Monsieur Crucke ! Rendez-vous compte qu'il s'agit d'une forme de torture psychologique ? Des preuves, s'il en faut : venez déguster une crème glacée en terrasse à la basilique de Koekelberg pour profiter de votre symphonie magistrale. Vous se-

rez aux premières loges !

Vous arguez des problèmes techniques et de "sécurité" pour justifier la route RNP 07L. Or, l'utilisation excessive et abusive de cette ligne aérienne est bien votre décision politique, car jusqu'à l'été dernier, il n'y avait pas de problèmes de nuisances sonores déraisonnables à signaler. Ainsi, vos arguments ne tiennent pas la route. Car qui peut raisonnablement croire que les ministres qui vous ont précédé étaient tous des irresponsables et incompétents dans le respect des mesures sécuritaires ? Faut-il y voir une concession politique octroyée dans le cadre de la formation du gouvernement, mis en place, précisément en 2025 ? La coïncidence est troublante !

Un profond mépris...

De fait, testée depuis l'été 2025, vous avez sciemment prolongé cette ligne, en dépit des intenses nuisances sonores et des plaintes des riverains et des communes. Et cela a empiré de plus belle avec la période estivale. Vos mesures dilatoires et le report d'une décision pour le 1^{er} octobre ne trompent personne. Elles témoignent d'un profond mépris envers le bien-être des citoyens. C'est absolument indigne des valeurs que votre parti et le gouvernement sont censés représenter.



"Vous nous obligez à garder les fenêtres fermées, même la nuit, sans pouvoir évacuer la chaleur des bâtiments pour nous protéger de cette pollution sonore."